LE LOUISIANAIS,
PUBLIÉ PAR
J. Gentil,
Paraît le Samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour un an, ... $5 00

Law is a solemn expression of legislative will.
(Civil Code of the State of Louisiana.)

Le Louisianais,

JOURNAL OFFICIEL DE LA PAROISSE SAINT-JACQUES.

Vol III. **Paroisse Saint-Jacques, Samedi 24 Aout 1867.** **No. 3.**

PRIX DES ANNONCES.

Par carré de dix lignes, ou moins, pour la première insertion,.....$1 50
Par carré de chaque publication subséquente.. 75

Les COMMUNIQUÉS de nature personnelle, et les AVIS A L'ANNÉE se régleront de gré à gré avec les éditeurs.

La liberté finit où commence la licence.

☞Bureau du journal, près du College Jefferson, St-Jacques, rive gauche.

☞Pour lettres, journaux, echanges et paperasses, adresser à *Convent Post-Office.*

AGENTS DU *LOUISIANAIS:*

A. G. Romain, 97 rue St-Pierre, Nouvelle-Orleans.

Felix Reynaud, Donaldsonville, Paroisse Ascension.

Dr. J. M. Lambremont, Bayou Goula, Paroisse Iberville.

Ambroise Mouton, Paroisse Lafayette.

☞Merci au complaisant L. Bayin du complaisant *Lafourche.*

Blancs et noirs.

I.

Par le temps qui court et le vent qui souffle dans nos districts ruraux, en ce qui regarde les questions politiques et sociales, nous avons parmi nous des blancs indifférents, des blancs libéraux, des blancs chasseurs, des blancs coquins.

Nous laisserons naturellement de côté ceux de la coquinerie politique, les rôdeurs sans principe et sans vergogne qui livreraient leur âme au diable pour quelques dollars monnéiés. Ces hommes-là ont un métier qu'il ne faut jamais examiner qu'avec des pincettes et à distance. Mais qui sont ceux ? Nous nous occuperons seulement des indifférents, des libéraux et des chasseurs. Et nous dirons d'abord aux premiers: La situation est trop sérieuse, trop importante, trop décisive pour qu'il soit permis à l'un de nous de s'endormir dans l'indifférence des faibles et l'oubli des devoirs. Et ce en alléguant qu'on corrige l'œuvre d'iniquités et d'injustices ? L'abdication de l'honnête homme n'a jamais produit qu'à l'instrument, et laisser au bourreau le soin de réparer l'erreur, c'est faire un calcul absolument faux. Le mal ne se guérit jamais par le mal, la faute ne diminue jamais la faute. Nous savons bien que, certaines situations données, il est peu agréable d'accomplir la fonction d'un purificateur et de retrousser ses manches pour la besogne de l'éteindre populaire ; mais nous savons aussi que le devoir coûte souvent l'héroïsme et le sacrifice de ses habitudes de calme et de tranquillité. Aux temps d'épidémie comme aux moments de crise, dans l'adversité comme dans la fortune, le républicain doit être à son poste. Si vous n'avez qu'une parole à donner au service de votre patrie, donnez-la sans hésitation, sans mauvaise grâce, en bon citoyen. Que compte l'influence d'une parole, d'une main tendue, d'un conseil désintéressé, d'une page d'écrivain, d'un discours d'orateur ? Tout cela contient la flamme qui éclaire, la vérité qui sonne, la volonté suprême qui apaise l'orage. Nul n'est petit dans les heures révolutionnaires, et la plus simple manifestation est empreinte de grandeur quand la conscience rayonne au front. Le juste est celui qui remplit simplement sa tâche. On peut toujours être digne et fier, même au milieu des satisfactions et des arrogances de la politique, quand on a le cœur bien placé et l'âme haute. On peut toujours être respecté, même dans les foules enfièvrées, quand votre voix traduit de nobles pensées et traduit de généreux sentiments. Essayez et ne doutez pas ! Quand à l'abstention, quant à l'indifférence, nous les flétrissons sans hésiter. L'apathie ne fut jamais une vertu, car ces vertus ne sont point des négations.

Pour les blancs libéraux, et nous entendons par libéraux ceux que domine l'esprit de justice, il s'impose et chez nous la majorité de la population. Ce sont les maîtres d'hier, les patrons d'aujourd'hui. Il en est peu parmi eux qui regrettent un passé disparu et songent à souffler la haine sur la paix. Si quelqu'un tentait l'impossible folie de rétablir une institution morte, dit cette institution leur rendre leur splendeur des anciens jours, ils protesteraient de toutes leurs forces contre une telle injustice et diraient avec nous que l'esclavage est bon pour l'ossuaire. Sont-ils *radicaux* ? En aucune façon, car le radicalisme n'est ni principe ni vérité, mais parti de vampires et de loups-cerviers. Ils admettent volontiers les saines doctrines du républicanisme, pourvu que ce républicanisme soit fait d'ordre, de justice, de travail et de stabilité. Reconnaissant en principe le *suffrage universel*, ils prétendent le soumettre à la règle de l'aptitude, du mérite et de l'intelligence. Le droit, disent-ils, sort de la vertu, la lumière de la lumière. Et ces hommes ont raison, car la liberté ne jaillit pas de la diffusion des ténèbres et de l'amalgame des ignorances. Ils ont raison, car si vous cessiez fait du *suffrage* universel le prix de l'honneur, de la conscience, du travail, de l'économie, de la responsabilité et non de l'âge et du hasard, vous auriez soumis l'affranchi à l'épreuve nécessaire de la vie et de la grandeur ; vous auriez insensiblement relevé le niveau des intelligences et des destinées pour tous ceux qui grémissent encore dans les limbes de l'obscurité morale. Deux millions d'électeurs aveugles et exploités, est-ce là une garantie pour la république et pour l'individu ? Le droit de citoyenneté est donc peu de chose, rien, pour que vous le jetiez comme une écuellée de soupe aux lazarones napolitains ? Le Napolitain, comptant sur la pitance du généreux monastère, considère le labeur comme un opprobre et le sommeil comme un devoir. Mais qu'y faire ? On ne revient pas sur un fait accompli. En tout cas, ce n'est pas la prochaine Convention qui débrouillera le vrai du faux et prononcera le *fiat lux* de la création parfaite. Ceux qui la composeront ne seront point des *libéraux*, mais des *radicaux*. Et malheureusement, il faut bien le dire, une Constitution radicale nous vaudra seule l'absolution des sultans du Congrès.

Ne pourrait-on pas faire aux citoyens dont nous partageons à peu près les vues le reproche fait aux indifférents ? Ne se tiennent-ils pas trop à l'écart et loin du mouvement ? Nous n'admettons à aucun prix les avances honteuses et les supplications flétrissantes, car il ne faut pas se courber au détriment de la tête ; mais nous affirmons que l'affranchi attend avec impatience la venue de quiconque doit l'éclairer en son chemin. L'affranchi ne peut ignorer le lien qui l'attache à nous par la communauté du sol, l'intérêt dans la production, voire même l'habitude des rapports passés. Il marche à nos côtés, connaît notre visage, est Louisianais comme nous, sera riche si nous le sommes, souffrira de la misère si nous souffrons de la misère, recevra la sépulture dans le cimetière commun où commence réellement l'égalité sociale entre toutes les races,—l'égalité de la poussière. Cet homme est plus à plaindre que nous, car sa vie est ballottée entre un pouvoir terrible et un Yankee impitoyable. Seuls, les hommes du Sud peuvent le sauver de ces deux ennemis par le conseil désintéressé, par l'alliance et l'union sur le terrain du droit possible et de la liberté sage. Puisque nous sommes les amis de l'affranchi, osons le dire et le prouver.

Quant aux blancs chasseurs, nous ne savons pas s'ils viennent de Galilée, de Chicago ou de Berlin ; nous ignorons leur valeur intellectuelle et morale, car ils n'ont guère d'auréole au front et de rayonnements dans les mains. Ces voyageurs-là peuvent bien avoir une forte dose d'honneur et de dévouement dans leurs bissacs de pélerins, mais nous réservons soigneusement notre confiance pour quiconque n'exerce pas le métier de politicien mendiant et affamé.

II.

Et nous pensons aussi que les hommes de couleur doivent se garer des politiciens errants comme de la peste. Ces êtres-là sont sauterelles dans un champ à moissonner. Si la moisson n'était abondante, mûre, on ne les verrait point tomber dans la vallée du Nil avec leurs longues pattes maigres et leurs sinistres bleus. Ce n'est pas pour jeûner au désert que les sauterelles émigrent par nuées, mais bien pour devenir le noir et gras insecte que les enfants appellent *cheval du diable*.

Affranchis, est-il bien sage de confier l'éducation de ses enfants à quiconque étudia la morale dans les ruisseaux d'une grande ville ? Faut-il livrer ses destinées à quiconque n'a jamais su se conduire ? Pas n'est besoin de répondre. Or, en toute sincérité, sans arrière-pensée politique, que vous a-t-on appris depuis que vous avez l'illustre honneur d'être des citoyens ? Pas n'est besoin de répondre. L'autre jour, vingt-cinq d'entre vous disaient avec un aplomb de savants que *Dieu avait cassé la religion Catholique*. Cette grande vérité a dû vous être soufflée par quelque puritain de Boston, peut-être par un coquin se proposant l'édification d'un temple à Baton-Rouge. Pour notre part, nous n'avons jamais entendu dans vos meetings que des paroles creuses, des éclats de voix faux, des tirades imbéciles, des niaiseries de cette sorte : "Citoyens, il faut voter pour les radicaux—Les radicaux sont vos amis—Les hommes du Sud sont vos ennemis et vous remettront en esclavage—Stevens a parlé pour vous à Dieu—Le Congrès a promis de ne pas voter le bill de Dieu—Les rebelles vous préparent de la peau de bœuf—Si vous ne votez pas pour nous, exclusivement pour nous, vous serez renvoyés dans les lignes confédérées—Johnson est un traître—Les Yankees sont vos libérateurs et vos amis, etc., etc." Et sur ce, la grosse caisse ronfle, le fifre siffle, le drapeau s'agite sous une main vigoureuse, le bataillon s'ébranle et marche au pas. Voyons, n'est-ce pas cela ? Et que reste-t-il de tout ce bruit, de toutes ces acclamations folles, de cette mascarade sans dignité ? Vos apôtres sont-ils des hommes intelligents, des amis sincères et bons, des maîtres soucieux de l'amélioration de leurs élèves ? Sont-ce bien là des conseillers ? La plupart du temps ils parlent une langue ignoble et vous méprisent assez pour croire que la grossièreté est le chemin de votre cœur. Ils rappellent les *simagrées coupe de fouet* traditionnels de l'esclavage, comme si la peau cuisait encore à ces démagogues blancs, comme si pour relever un homme il fallait l'humilier dans son passé. Or, parce qu'ils sont blancs, en vertu du sentiment de représailles qu'ils veulent éveiller en vous, pourquoi ne les *mèlez-vous* pas ? Ce ne sont pas les hommes du Sud qui ont fait la traite, tenu des magasins de chair humaine, exagéré les conséquences de l'esclavage. Etrangers de la fortune ! Si le noir était encore l'esclave du blanc, nous verrions les énergumènes des clubs radicaux solliciter le fouet du commandeur.

Ah ! si ces bavards-là étaient autre chose que de vilains singes, s'ils s'intéressaient noblement à la cause sacrée de l'humanité et du droit, s'ils voulaient l'homme grandi dans la patrie agrandie, ils vous parleraient simplement, de façon à être compris, à peu près dans ces termes : "Gens de couleur, quiconque n'a pas de famille n'est pas un homme, mais un chien—Il ne faut plus désormais s'accoupler au hasard, car l'accouplement se fait entre mâle et femelle, non entre homme et femme. —Le mariage est l'état civil de ceux qui prétendent à la liberté, à la dignité, à l'honneur, à la citoyenneté—Le mariage donne un nom à vos enfants, un abri à la famille, une garantie de plus à votre émancipation—hommes, il faut engendrer des hommes, non des bâtards et des bohémiens—Si vous ne créez pas la famille sur les bases de la morale, du travail et de la propriété, vous ne serez jamais que des esclaves déguenillés et honteux, des vagabonds sans patrie et sans foyer, des truands sans Dieu et sans foi—Si les blancs ont monté dans la lumière de la civilisation, et s'ils commandent par l'intelligence, c'est que les blancs ont mis leurs femmes et leurs fils sous la protection de la loi humaine et de la loi divine—Que n'imitez-vous les blancs autrement que dans leurs folies ?—Quand une fille de votre race attire vos regards et mérite votre amour, allez frapper à la porte du greffe, demandez une licence de mariage, sanctifiez la licence humaine par la consécration religieuse, unissez-vous en chrétiens et pour le sérieux voyage de la vie, mettez au monde des enfants qui n'auront point à rougir, qui recueilleront votre héritage après avoir pieusement accompagné votre dépouille à la tombe—La famille est tout. C'est le travail, l'économie, la prière, l'amour, la sainte communion de toutes les joies et de toutes les espérances, etc., etc."

Et si les radicaux parlaient ainsi, nous les applaudirions du fond de notre cœur, les considérant comme témoins de la vérité et de l'Evangile. Mais non ; ils s'inquiètent peu, ces moralistes du ruisseau, de l'avenir d'une race attardée et affolée. Que leur est le *nègre?* Un instrument de triomphe, un électeur aveugle, un vote. Si demain, en vertu d'une loi du Congrès, les chiens étaient déclarés citoyens de la république américaine, combien de politiciens hésiteraient à solliciter les faveurs des barbets ? Vraiment la politique a corrompu l'âme des lions.

Mais enfin qu'adviendra-t-il de tout cela ? Dieu seul le sait et les hommes en doutent. Les ruisseaux ont une pente vers les gémonies.

Quoiqu'il en soit de la confusion et du cahos, malgré l'ignorance des uns, l'indifférence des autres et la méchanceté des troisièmes, nous ne pouvons nous résoudre à sonner le trépassement de la démocratie et de la forme républicaine. Pour quelques pas égarés dans l'ombre, pour le triomphe momentané d'une sequelle de fainéants, est-ce qu'il faudrait douter de la sagesse qui *ment toute chose en ordre*, comme dit le poète ? Non, non : l'épreuve commence pour les uns comme pour les autres, pour les blancs comme pour les noirs. Rien de plus, rien de moins. Il est seulement fâcheux que le manque de confiance mutuelle retarde l'heure de l'alliance inévitable, et que le plus faible soit momentanément poussé dans une voie où l'ininteligent deviendra la créature et l'esclave de l'exploiteur inconnu et radical.

Si les affranchis savaient, ils s'adresseraient à quiconque est droit, connu, désintéressé, vrai à l'esprit de justice, incorruptible et indépendant. S'ils ne trouvent pas de tels hommes, de tels candidats, si les avances qu'ils font sont déclinées, qu'ils envoient exclusivement aux Conventions et aux Congrès des représentants de leur race, des *noirs* honnêtes et consciencieux. Peau noire et cœur blanc plutôt que peau blanche et cœur noir.

Au demeurant, qu'importe tout cela ? Le vent chasse la feuille.

Paris-Guide.—La seconde partie de cet intéressant ouvrage vient d'être reçue à la "Plume de Bronze," magasin de Francis Bouvain, N°. 62, rue Bourbon.

Paris-Guide n'est pas un insignifiant programme de cicérone, mais une œuvre où les plus grands auteurs du jour ont apposé leur griffe.

Nouvelles.

Nouveau Monde.—Toutes les nouvelles pâlissent, comme des bouts de chandelles au soleil, devant la nouvelle du déplacement de Sheridan. Sheridan destituait, destituait, destituait ; mais v'la t'y pas qu'on l'envoie à la gloire. Lisez plutôt :

Quartier Général de l'armée.
Bureau de l'Adjudant Général, }
Washington, 19 Août 1867. }
Ordres Généraux N°. 77.

1—L'ordre suivant a été reçu du Président :
Hôtel de l'Exécutif, Washington,
19 Août 1867.

Le Maj.-Gén. Geo. H. Thomas est, par la présente, assigné au commandement du 5me District militaire créé par l'acte du Congrès du 2 Mars 1867. Le Major Général Sheridan est, par la présente, assigné au département du Missouri. Le Secrétaire de la guerre par "intérim" donnera les ordres nécessaires à l'exécution de cet ordre.

Signé: ANDREW JOHNSON.

2—Conformément à l'ordre qui précède, du Président des Etats-Unis, le Major-Général Thomas remettra, sur le reçu de cet ordre, son commandement actuel à l'officier qui vient immédiatement après lui et se rendra à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, pour relever le Général P. H. Sheridan de son commandement du Cinquième District Militaire.

3—Le Major-Général P. H. Sheridan, aussitôt qu'il sera relevé du commandement du Cinquième District par le Major-Général G. H. Thomas, se rendra au Fort Leavenworth, Kansas, et remplacera le Major-Général Hancock dans le commandement du département du Missouri.

4—Le Major-Général Hancock, aussitôt qu'il sera relevé du commandement du Missouri par le Major-Général P. H. Sheridan, se rendra à Louisville, Ky., et prendra le commandement du département du Cumberland.

5—Le Major-Général G. H. Thomas continuera à exécuter tous les ordres qu'il pourra trouver en force dans le 5me district au moment où il en assumera le commandement, à moins qu'il ne soit autorisé par le général de l'armée à les annuler, altérer ou modifier.

6—Le major général Sheridan, avant de relever le major-général Hancock, se rapportera en personne à ce quartier-général.

Par ordre du général Grant,
E. D. Townsend, A. A. Gén.

Vieux Monde.—Les élections faites dans tout l'Empire français pour les conseils généraux sont favorables à l'opposition. C'est une preuve de plus en faveur de la durée et de la solidité de l'empire. — Le Grand Turc est de retour à Constantinople, et les petits Turcs sont bien contents. — Victoria, reine d'Angleterre et homme de lettres, a signé le bill de reforme.—Napoléon a du partir pour l'Autriche. Déjeûner de cousins.—On s'attend à un mouvement garibaldien contre Viterbe.—Farragut est à Cronstadt.

La Paix!

Nous lisons dans l'*Epoque:*

"Les préparatifs militaires en France ne se sont point ralentis malgré la convention de Londres qui a réglé l'affaire du Luxembourg. On nous assure que les travaux d'armement sont poussés très activement dans les forts environnant Paris.

Nous croyons être suffisamment bien renseignés sur ce point pour pouvoir, autant que possible, évaluer les quantités de fournitures qui sont livrées ou en livraison au ministère de la guerre depuis le 1er de ce mois, savoir: 329,500 mètres drap;—100,000 mètres toiles à doublure;—240,000 mètres flanelle blanche;—42,000 bonnets susceptibles d'être façonnés en shakos;—24,000 shakos cuir;—400,000 paires souliers;—50,000 paires de guêtres;—36,000 havre-sacs;—200,000 chemises;—30,000 bidons;—250,000 ceintures de flanelle;—90,000 habits d'infanterie;—50,000 capotes;—9,000 pantalons de cavalerie —10,000 manteaux de cavalerie;—12,000 portemanteaux.

De son côté, le "Journal de Paris" prétend qu'à la rentrée, au mois d'octobre prochain, le nombre des élèves de l'Ecole de Saint-Cyr sera porté de 250 à 300.

Local.

Dans les Paroisses.—La Nouvelle-Iberie est toujours éprouvée par le feau, choléra ou fièvre jaune. La plupart des habitants se sont réfugiés dans les prairies.—Les citoyens de Saint Martin et de Vermillionville ont établi un cordon sanitaire de sentinelles pour protéger leurs villages.—Le "Sud d'Iberville" constate "que des fièvres d'une nature maligne, et qui ont enlevé plusieurs enfants dans peu de jours, ont fait leur apparition dans le voisinage de Paquemine."—Nous lisons dans le "Drapeau de l'Ascension" que l'habitation Ashland (Kenner) a compté en une semaine quatorze victimes du fléau inconnu.—On ne signale heureusement rien de semblable à Saint-Jean-Baptiste.—Quant à la paroisse Saint-Jacques, elle se portera comme un charme sans quelques fièvres d'un caractère peu inquiétant et faciles à vaincre. Pas d'imprudence, pas d'excès, pas d'extravagances, et tout ira bien.

Récoltes.—Les chenilles ont ravagé tout le coton de la Rivière-Rouge et des Attakapas. Le Bayou Lafourche lui-même est envahi par cet insecte du diable. Quant à la paroisse Saint-Jacques, elle est privilégiée jusqu'à cette heure, et n'a pu signaler que quelques chenilles à chiendent. Il est vrai de dire que bien peu d'habitants ont semé du coton. Riz généralement beau, mais insuffisant pour la consommation, cause à sucre promettant une récolte ordinaire, tabac couci couça, politiciens par dizaines, clubs à droite et clubs à gauche, marché monétaire "dull," etc., etc. Le fleuve baisse, les candidats s'annoncent, l'éloquence se cultive, la politique se mouvemente, etc., etc.....

—Nous lisons dans le *Propagateur Catholique:*

"M. Ménard nous apprend qu'à force de démarches, il a obtenu, à Rome, ce que l'on appelle une relique insigne, c'est-à-dire une portion considérable d'un corps saint. Il fait faire à Lyon une châsse magnifique pour cette relique, et se propose d'en enrichir son église de Thibodaux. Il dit combien il a hâte de se retrouver au milieu de ses paroissiens, pour qui il exprime une estime et une affection que nous savons être sérieusement et justement payées de retour."

Thibodaux doit se réjouir, car plus d'un pèlerin ira visiter les reliques du Saint.

—Nous lisons dans l'*Abeille* au sujet de la Nouvelle-Iberie :

"Une lettre du 17 Août, de cette petite ville, lettre sans doute hyperbolique, parle ainsi à propos du fléau qui la désole :

"L'épidémie de 53 à la Nouvelle-Orléans n'était rien en comparaison de celle-ci. Tous les lieux publics sont fermés et chaque maison est une maison de deuil. Je ne puis plus écrire ; mon cœur est malade. Nous enterrons les morts en nous éclairant de la lumière des lampes, attendu qu'il y a du travail et le jour et la nuit."

ORDRE D'ELECTION
POUR UNE CONVENTION.

Quartier-général du 5ème District Militaire.
Ordres Spéciaux No. 119.
Nouvelle-Orléans, Lne., 17 Août 1867.

1—Conformément à la section 2 de la loi du Congrès, publiée dans les ordres généraux No 33, du département de la guerre—bureau de l'Adjudant-Général—série courante—avis est donné qu'il y aura une élection, dans l'Etat de la Louisiane, le 27 et le 28 Septembre prochain, pour décider s'il y aura une Convention et des délégués à la dite Convention "dans le but d'établir une Constitution et un gouvernement civil pour l'Etat et fidèle à l'Union.

La Convention se composera de quatre vingt dix huit membres—nombre de la branche la plus nombreuse de la Législature de l'Etat en 1860. Le total des votants de l'Etat est de 127,639, chiffre qui, divisé par le nombre des délégués, donne 1,302, nombre de votants ayant droit à un délégué.

II—Commençant quatorze jours avant l'élection, les bureaux d'Enregistreurs devront, après avoir donné avis public de l'époque et du lieu, reviser pendant cinq jours, les listes d'enregistrement et, s'ils sont convaincus qu'une personne a été enregistrée sans y avoir droit, ils devront rayer de la liste le nom de la dite personne et celle-ci n'aura pas le droit de voter.

III—Les bureaux devront également, dans la même période, ajouter à la liste les noms de tous ceux qui, à cette époque, auront les qualités exigées par la loi et qui n'ont pas encore été enregistrés. Aucune personne n'aura droit d'être enregistrée ou de voter par suite d'un pardon ou d'une amnistie quelconque de l'Exécutif, pour un acte quelconque qui, sans ce pardon ou cette amnistie, le priverait du droit de se faire enregistrer ou de voter.

Afin d'arriver, autant que possible, à une représentation équitable à la Convention, les délégués sont distribués, parmi les différentes paroisses et districts, comme suit:

Paroisse Ascension, deux.
Paroisse Assomption, deux.
Paroisse Avoyelles, deux.
Paroisse Est Baton Rouge, trois.
Paroisses Ouest Baton Rouge et Pointe Coupée, trois.
Paroisse Bienville, un.
Paroisse Bossier, deux.
Paroisse Caddo, trois.
Paroisses Calcasieu et Vermillion, un.
Paroisses Caldwell et Ouachita, deux.
Paroisses Carroll et Morehouse, trois.
Paroisse Catahoula, un
Paroisse Claiborne, deux.
Paroisse Concordia, deux.
Paroisses De Soto et Sabine, deux.
Paroisses Est et Ouest Féliciana, trois.
Paroisses Franklin et Madison, deux.
Paroisse Iberville, deux.
Paroisses Jackson et Winn, deux.
Paroisse Jefferson, quatre.
Paroisse Lafayette, un.
Paroisse Lafourche, deux.
Paroisses Livingston, Washington, Ste-Hélène et Tammany, trois.
Paroisse Natchitoches, deux.
Paroisse d'Orléans, Premier District, neuf.
Paroisse d'Orléans, Deuxième District, cinq.
Paroisse d'Orléans, Troisième District, cinq.
Paroisse d'Orléans, Quatrième District, trois.
Paroisse d'Orléans, rive droite, un.
Paroisses Plaquemines et St. Bernard, deux.
Paroisse Rapides, trois.
Paroisses St. Charles et St. Jean-Baptiste trois.
Paroisse St. Jacques, deux.
Paroisse St. Landry, quatre.
Paroisse St. Martin, deux.
Paroisse Ste. Marie, deux.
Paroisse Terreb, deux.
Paroisse Terrebonne, deux.
Paroisse Union, un.

IV—L'élection se fera par la voie du scrutin, conformément aux réglements qui gouvernent les élections de ce genre. Chaque billet portant le nom du délégué pour lequel on vote portera les mots suivants, (écrits ou imprimés): Pour une Convention, ou: contre une Convention. Il sera donné deux jours pour voter.

V—Les Bureaux d'enregistrement de chacune des paroisses veilleront à ce que les préparatifs nécessaires se fassent—à ce que les commissaires d'élection de tous les précincts aient qualité et soient convenablement instruits de leurs devoirs—qu'il soit donné avis suffisant de l'élection—que des boites convenables soient préparées, etc.

Chaque bureau devra désigner un endroit de sa paroisse (la maison de Cour serait préférable) où seront transportés, immédiatement après l'élection, les boites qui renfermeront les billets. Le bureau comptera alors avec soin, les votes donnés, en dressera des listes en duplicata et s'assurera si le nombre de votes de chaque précinct correspond à celui des commissaires. Chaque membre du bureau fera un affidavit quant à l'exactitude du nombre; une copie de cet affidavit sera remise à ce Quartier Général par un membre du bureau, et le bureau gardera l'autre copie jusqu'à nouvel ordre.

VI—Les commissaires d'élection seront responsables du maintien de l'ordre aux polls pendant l'élection; ils veilleront à ce que tout homme ayant le droit de voter ait pleinement l'occasion de déposer son vote, et ils feront tout ce qu'il faudra pour obtenir une expression pleine et impartiale des opinions et des désirs du peuple par la voie du scrutin.

Dans ce but, ils sont autorisés à faire des arrestations, et sont investis, pendant les jours d'élection, de toutes les fonctions d'officiers civils exécutifs. Tous les officiers civils obéiront promptement et entièrement à toute demande pour leurs services officiels par les commissaires d'élections dans l'accomplissement de leurs devoirs, pendant les jours d'élection, sous peine de renvoi de leurs fonctions, et de telle autre punition qui pourra leur être infligée par une commission militaire.

A la fin de l'élection, les commissaires compteront soigneusement les votes et en enregistreront le résultat en duplicata; les billets seront ensuite replacés dans les boites du scrutin, qui seront cachetées et portées, avec une copie de l'état fait par les commissaires, à l'endroit désigné et la remises au Bureau des Enregistreurs.

VII—Si des violences ou des fraudes étaient commises à l'un des bureaux les jours d'élection, les délinquants seraient punis de la manière la plus sévère, et l'élection dans ces bureaux serait recommencée sous la protection des troupes des Etats-Unis.

Quand tous les retours seront parvenus à ce quartier-général, le résultat de l'élection sera publié, et si une majorité des votes, conformément à la loi du Congrès, a été en faveur d'une Convention, les noms des délégués élus seront officiellement annoncés et la Convention sera convoquée.

Par ordre du major-général P. H. Sheridan.
GEO. L. HARTSUFF,
17 août Assistant adjudant-général.

JUDAS.

—o—

Si le Christ aujourd'hui revenait sur la terre,
Pauvre, ouvrier, pieds-nus,
Malgré son œil divin rayonnant de lumière,
Qui connaîtrait Jésus ?

Qui donc voudrait le suivre au sommet du Calvaire
Et pleurer dans ses pas ?
Madeleine, peut-être, ou sans doute sa mère ;
Mais les hommes ?.... Judas !....

J. G.

FEUILLETON DU LOUISIANAIS.

La Légende du Diable.

—o—

C'était à bord du "Goëland," fin voilier de 1,200 tonneaux qui faisait la navette de l'Europe à l'Amérique.

Ils étaient quatre : un ponentin, un levantin, un parisien et un mousse. Et tous les quatre étaient assis à l'avant du navire, dans toute la nonchalance d'un marin qui n'a plus d'écoutes à larguer.

Le levantin fumait sa pipe, le ponentin tordait sa chique, le parisien raccomodait ses culottes, et le mousse rêvait au mât de perroquet.

La mer était calme comme un lac d'huile et le "Goëland" immobile comme une bouée. Pas un souffle, pas de brise dans les voiles dégonflées.

Et le soleil couchant empourprait la mer dans la direction de Saint-Thomas.

—Vous autres vieux marsouins de Brest et de Marseille, dit tout à coup le Parisien, est-ce que vous avez peur du diable ?

A cette brusque interpellation du raccommodeur de culottes, le levantin avala le jus de sa chique, le ponentin oublia de repousser la fumée de son brûle-gueule et le mousse frissonna. Le diable joue un grand rôle dans la vie humaine, et son nom brusquement évoqué fait souvent l'effet d'une bombe dans les huniers.

—Je reconnais sensiblement, continua le Parisien en voyant la surprise de ses auditeurs, que vous n'avez jamais historiquement étudié la philosophie dans le premier collége de la rue Mouffetard, et que vos études scientifiques et nautiques se sont faites par l'écoutille d'un baleinier français. Or donc, suivez bien attentivement la drisse de mon discours académique et vous saisirez avec superfluité et limpidité la raison pour laquelle un marsouin comme nous ne doit jamais craindre le diable et redouter l'enfer.

Le mousse du 'Goëland' ouvrit les oreilles pour écouter l'intéressante histoire du Parisien.

Le Marseillais s'appuya doutillettement la tête sur un cable enroulé comme un bon.

Le Breton continua à tordre sa formidable chique, non toutefois sans porter la main à sa poitrine velue. La pensée du diable lui rappelait le saint scapulaire de son vieux curé.

Et le Parisien parla ainsi, car c'était un habile narrateur que notre Parisien :

"Oui, mes amis, il est défendu au diable de mettre son grapin sur n'importe lequel des marsouins qui filent grand largue sur l'Océan. Ca lui est défendu par le Coran et par le vice-amiral de l'escadre française. Quant aux matelots d'eau douce qui n'ont jamais piqué une tête dans la grande tasse salée et qui rentent Jean Bart, ils sont indubitablement à sa disposition. C'est clair comme un phare sur les côtes du Sénégal ou du Japon. Tout à l'heure, si vous mettez dehors toutes les bonnettes de votre entendement et de votre jugement spécieux, vous comprendrez pourquoi. Toi mousse, en attendant, écoute bien et ferme provisoirement et respectueusement le hublot indiscret qui s'ouvre trop largement au-dessous de ton cacatois."

Le mousse rapprocha ses lèvres étonnées.

"Or donc, sensiblement et naturellement, continua le Parisien, nous n'avons, nous autres gens de mer, que le Paradis en perspective, et c'est là qu'un marsouin aborde inévitablement après les roulis et le tangage de la vie. Et c'est là aussi qu'on n'a plus de ris à prendre, de voiles à carguer, de cabestan à virer, de poulaine à nettoyer, de coups de garcette à recevoir. A moins d'être baleinau, cela s'explique sensiblement. Au Paradis, les capitaines sont mousses, les mousses se promènent au gaillard d'arrière, le grand maître d'équipage ne sonne plus de 'quarts' sur la dunette. Cela se comprend indubitablement et rationnellement, puisque nous sommes en rade, au port définitif, et qu'il n'y a pas de quarts dans l'éternité. La manœuvre est finie et l'ancre jetée, il n'est plus question de virer lof pour lof et de louvoyer pour prendre le vent. Mousse, saisis-tu bien le cordage de mon raisonnement? Donc nous filons en droite ligne, toutes voiles déployées, vers la rade du Paradis. C'est ce que m'a dit bien des fois un vieux loup de mer qui eut la tête emportée à Trafalgar, et pareillement l'aumônier de la "Bellone." Ce brave aumônier, qui connaissait la géographie du monde et la carte sous-marine, appelle cet endroit là "Valparaiso." Et j'y crois d'autant mieux que la ration de vin est double au Paradis. Pour la viande, elle est toujours fraîche. Mais pourquoi donc, me demanderez-vous sensiblement, cette exception en faveur des matelots qui portent la culotte goudronnée, quand les Parisiens de la Cité et de Pantin vont presque tous en enfer par une porte bien connue dans le voisinage de "l'Observatoire"! Pourquoi! Il n'est pas nécessaire d'avoir un porte-voix d'argent pour solutionner ce problème. C'est que le marin est sous la protection de Notre-Dame de Bon-Secours, et que le diable est trop lâche pour passer la ligne ou commande le Bonhomme Tropique. Ce n'est pas tout encore. Le marin qui jette son âme à Dieu et son corps aux flots, sans espérer autre chose que du biscuit frais et un peu d'eau-de-vie, offre au grapin d'abordage moins de prise que le riche armateur ou le banquier millionnaire. Ceci est sensiblement philosophique. Mousse, qu'en penses-tu? C'est au Panthéon que j'ai étudié la grammaire et lié connaissance avec Voltaire et Jean-Jacques Rousseau. Ces deux capitaines-là savaient jeter le loch comme pas un marsouin de la "Bellone," et je vous assure qu'ils faisaient filer douze nœuds par heure à leur frégate "l'Encyclopédie." "L'Encyclopédie" avait des bastingages à l'épreuve de la mitraille, portait soixante canons et faisait escale au "quai des Vieux-Augustins." Vous autres gabiers de vigie, vous ne connaissez pas ce quai-là. Mais je m'aperçois que la science m'emporte trop loin et que je tire inutilement des bordées sur la haute mer de la philosophie. Voilà ce que c'est que d'être né à Paris, surtout près du